

Le mercredi 10 mai 2023
à 18 h 30 au local de musique/anglais de l'école de Sainte-Cécile

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 mars 2023
4. Suivi au dernier procès-verbal
5. Rapport budgétaire du conseil d'établissement (adoption)
6. Code de vie 2023-2024 (adoption)
7. Guide des parents pour le service de garde 2023-2024 (adoption)
8. Voyages et activités de fin d'année (adoption)
9. Informations et correspondance :
 - 9.1 Service de garde :
 - 9.2 Président
 - 9.3 Déléguée au comité de parents
 - 9.4 Enseignantes
 - 9.5 Direction
 - 9.5.1 Suivi « Une cantine à l'école »
 - 9.5.2 Cour d'école
10. Autres objets d'étude :

11. Période de questions du public
12. Date et heure de la prochaine séance
13. Levée de la séance

Anne-Josée Lemieux, directrice

Jean-Philippe Bernier, président

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »
(Article 64, LIP)